

# La convention avec le foot au cœur des débats

**FLOREFFE**  
Conseil communal

La convention pour l'occupation des infrastructures du terrain de foot n'est pas encore signée.

**E**n ouverture de la séance du conseil communal, lundi soir, Philippe Jeanmart a rendu un hommage à Marie-Thérèse Remy, la seule dame à ce jour à avoir dirigé la commune, décédée le 13 février. « Elle fut ma marraine en politique. Elle m'a permis de faire mes premières armes. » Une minute de silence a été observée. Un point de l'ordre du jour concernant les infrastructures du terrain de foot a suscité

le débat. C'est que la convention avec le club de foot, pour la location des dites infrastructures, n'est toujours pas signée. Une situation inéquitable par rapport aux autres clubs de l'entité. « En 2014, une convention avait été signée, rappelle le bourgmestre, Philippe Vautard, mais suite à un recours de l'opposition Écolo-PS, la tutelle l'avait cassée. » « Cette fois, la commune a décidé de reprendre la main », lance Cédric Duquet l'échevin des sports.

Le club de foot, a connu pas mal de changements depuis quelques mois. « L'ARSE a été déclarée en faillite, confirme le bourgmestre. Et une nouvelle équipe dirigeante a créé une nouvelle ASBL baptisée Royal Football Club Floreffe, qui est présidée par J-M Schoy. Les échos

sont positifs et le club semble repartir sur de bonnes bases. » D'autre part, la commune envisage de lancer un marché public pour l'occupation des infrastructures. « Le danger serait de voir un club extérieur à la commune venir occuper les installations », déplore Georges Dereau (PS).

« La tutelle nous impose de passer par un marché public », répond le bourgmestre.

La commune pourrait aussi confier la gestion des différentes infrastructures à une régie sportive communale autonome. « Nous avons reçu un avis juridique du BEP concernant la convention entre l'ASBL Centre Sportif et la commune », précise Philippe Vautard. « Elle présente des irrégularités. Deux solutions se présentent. Soit on dissout l'ASBL pour en



Une nouvelle ASBL « Royal Football Club Floreffe » a été constituée et une nouvelle équipe dirigeante mise en place

créer une nouvelle, soit on opte pour la régie autonome. »

## 4000 € pour la Turquie

Parmi les autres points, le conseil a voté la proposition de la majorité d'apporter une aide exceptionnelle suite au séisme survenu en Turquie et en Syrie. Avec l'approbation de l'opposition Écolo-PS, la Commune va verser 4000 € au consortium 12-12. La Commune a répondu favorablement à un appel à candi-

datures « Pollec 2022 », lancé à destination des Villes et Communes. L'objectif est de les soutenir dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions pour l'énergie durable et le climat. Pour les Communes, le subsidie régional couvre la valeur totale du coût des ressources humaines pour trois années de recrutement maximum. À Floreffe, un coordinateur de niveau A sera engagé.

DOMINIQUE LAMBRECHTS

# Pour conjurer les inondations, il faudra trouver une autre solution

**FLOREFFE** Floriffoux

Pour endiguer les futures inondations de l'étang de pêche, le SPW a tenté de placer un tuyau pour lier les deux noues, lundi. Sans succès. Aux autorités communales de trouver une solution.

**E**té 2021, l'eau coule à flots et l'étang formé par l'ancien bras de Sambre, à Floriffoux, déborde. Un phénomène sans précédent après lequel il faudra attendre des semaines, et l'intervention de la protection civile avec ses gros tuyaux de vidange, pour retrouver un niveau normal. Au grand dam de Christian, voisin direct de ces deux noues autrefois bucoliques, obligé, pendant près de deux mois, à vider en continu sa cave infiltrée de toutes parts. « Encore aujourd'hui, dès qu'il pleut trois jours de suite, je dois mettre ma pompe en route. » Après analyse de la situation, le SPW (service public de Wallonie) avait déterminé que la première noue, problématique, n'était pas équipée d'une évacuation. La solution était dès lors de la doter d'une liaison avec la seconde noue, elle capable de s'évacuer automatiquement.

Lundi matin, l'espoir était donc de mise quand Christian a vu deux ouvriers débarquer des gros tuyaux sur le parking de l'étang et



En 2021, la noue avait débordé sous le coup de la saturation des égouts locaux.

commencer à creuser entre les deux étendues d'eau sœurs. Mais les travailleurs ont vite renoncé et replier bagages. Relier les deux noues ne sera pas possible.

## Le choc des conduites

Explications avec Serge Toussaint, directeur et porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructure. « Nos services ont étudié la possibilité de placer un trop-plein pour réunir les deux noues qui n'ont jamais été réunies depuis très longtemps. Ce trop-plein aurait permis à la noue en question de se déverser progressivement dans celle voisine, sans écartier le risque d'inondations analogues à celles de 2021. Sur plan, il

apparaissait que les conduites Vivaqua étaient placées à une profondeur de 1,5 m. Nos services ont donc effectué les calculs et, sur cette base d'enfoncement, il était possible de réaliser la connexion. Un marché a été réalisé. Nos services se sont dès lors rendus sur place mais il a été constaté que les conduites Vivaqua n'avaient un enfoncement que de 70 cm par rapport au sol. »

Vivaqua, pour rappel, c'est cette société coopérative, associant les 19 communes bruxelloises, 4 communes wallonnes et une intercommunale, qui fournit quotidiennement 360 000 m<sup>3</sup> d'eau potable aux Bruxellois, en majeure partie, grâce à 26 sites de

captage et de nombreuses canalisations. Dont celles de Floriffoux.

Saar Vanderplaetsen, porte-parole de Vivaqua, explique. « En effet, les deux noues sont séparées par une bande de terrain dans laquelle se trouvent deux de nos feeders, 2 conduites sous pression qui font partie du réseau d'adduction. Soit des grosses conduites qui permettent d'acheminer les eaux des différents sites de captage jusqu'aux réservoirs de stockage. Les diamètres de ces deux conduites sont de 1,3 m et de 1 m, et leur débit possible est de 220 000 m<sup>3</sup>/jour. La première conduite date de 1970 et la seconde a été posée dans les années 90 pour sécuriser la première. Il n'est

en effet pas possible de les détourner. »

## Désaturer le réseau d'égouttage communal

Caramba, encore raté donc. Et le SPW de se trouver fort dépourvu quand le verdict fut venu. « Nous sommes arrivés aux limites de ce que nous pouvions réaliser, dans un esprit de gestion efficace des budgets de la Région, reprend Serge Toussaint. Mais il est à rappeler que les eaux, lors des inondations de 2021, ne provenaient pas de la Sambre et des noues mais bien des réseaux d'égouttage des voiries qui ont saturé. » La balle est donc dans le camp des autorités communales, selon notre interlocuteur, « qui pourraient envisager de redimensionner le réseau d'égouttage afin d'éviter que la saturation des égouttages ne remplisse de nouveau cette noue. Ou, via les pompiers, elles pourraient aussi décider de continuer, si d'aventure une telle inondation survient de nouveau, de vider le trop-plein avec des pompes. Ce n'est toutefois pas à nous de nous positionner sur le sujet. »

Mais est-on près de revivre pareille situation ? Serge Toussaint conclut en une comparaison. « 2021 a vu des pluviométries bicentenaires voire millénaires. Mais, l'été 2022, nous avons plutôt dû pallier à des problèmes de sécheresse et de maintien de la navigation malgré le manque d'eau. »

ALEXIS SENY